© Drogues Info Service - 27 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Postcure

Par Profil supprimé Postée le 02/05/2011 09:42

> Trop vieille,trop jeune,trop droguée,pas assez d'années de toxico...le parcours pour trouver un centre de soins ressemble étrangement à celui de la recherche d'emploi!Depuis des mois,ma fille de 23 ans (long parcours de toxico malgré son jeune âge se bat pour trouver un centre de soins.Réponse de deux communautés thérapeutiques:vous êtes trop jeune,votre passé de toxico n'est pas assez lourd... on croit rêver! plusieurs années d'injection de subutex,vrai saloperie qui devrait être inscrit au tableau des stupéfiants,héro...Les courts séjours ne résolvent rien du tout,on ne soigne pas plusieurs années d'addiction en un mois et demi (expérience dernièrement vécue)où frapper, où s'adresser? les quelques réponses reçues impliquent une telle attente que la motivation de se soigner s'émousse et le danger est toujours là de recommencer.A quoi sert-il de traverser toute la France (train, hôtel) pour s'entendre dire par un Centre de soins que je ne mommerai pas "revenez lorsque vous irez mieux"
> Dernière adresse obtenue auprès de SOS.org un centre pour les 14/22 ans:trop vieille!que peuvent échanger des jeunes de 14 et 22 ans d'ailleurs?
> Je sais que les structures existantes sont répertoriées sur votre site ,le sont-elles toutes?

Mise en ligne le 03/05/2011

Bonjour,

Trouver un lieu de post-cure adapté prend souvent du temps, ce qui est difficile à vivre pour les usagers qui parfois peuvent se décourager face aux difficultés que cela représente. Seules les structures privées, comme les cliniques par exemple, ne sont pas répertoriées sur notre site. Vous trouverez les coordonnées de celles ci à travers des recherches sur internet ou sur les pages jaunes par exemple.

Sachez que les structures de soin qui proposent un accompagnement en ambulatoire, dont les coordonnées sont sur notre site, peuvent accompagner votre fille dans ses démarches. De plus, cela peut permettre, en l'attente d'une prise en charge en post-cure, d'être soutenue afin d'éviter que la motivation s'émousse, pour reprendre vos termes.

A titre informatif, sachez que le subutex est classé comme stupéfiants depuis le 7 juin 2006, ce qui donne des instruments juridiques supplémentaires aux services répressifs pour tenter de juguler les trafics.

Nos écoutants sont à votre disposition ainsi qu'à celle de votre fille, au 0800.23.13.13, de 8h à 2h, 7jrs/7, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. Cela peut vous permettre d'échanger sur les difficultés de prise

en charge de votre fille, d'être soutenue, voire d'être orientée.

Cordialement.